

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure



Demande de dérogation mineure aux dispositions du règlement de zonage numéro 437

Dérogation mineure 2018-09 1761, boulevard Perrot (Lot 2 066 863)

La demande est à l'effet de permettre une nouvelle remise avec une distance nulle avec un bâtiment accessoire au lieu de 2 mètres tel que prescrit à la réglementation.

La demande est à l'effet de permettre une pergola en cour avant alors que le règlement interdit les pergolas en cour avant.

Toute personne intéressée pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande, lors de la séance ordinaire du 10 avril 2018.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 19 MARS 2018.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/sb
